



COMMUNE LE BÉMONT

Secrétariat communal – Au Village 28, 2360 Le Bémont

Tél. 032 951 22 82 – Mail : secretariat@lebemont.ch – www.lebemont.ch

Mai 2026

Assemblée communale ordinaire
Jeudi 18 juin 2026, à 19h30,
au sous-sol de l'école du Bémont

Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale du 16 avril 2026
2. Ratifier les dépassements de budget et approuver les comptes 2025
3. Approuver le nouveau règlement relatif à l'approvisionnement en eau potable (RAEP) de la commune, ses plans annexés ainsi que son règlement tarifaire
4. Voter un crédit global de Fr. 17'000.— pour la réfection obligatoire de l'installation électrique du restaurant du Bois-Derrière
5. Nommer un membre de la commission du cercle scolaire Franches-Montagnes Est
6. Divers et imprévus

Dépôt public

Le règlement, ses plans annexés ainsi que son règlement tarifaire mentionnés au point 3 sont déposés publiquement au bureau communal où ils peuvent être consultés, 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale.

Les éventuelles oppositions seront adressées par écrit et dûment motivées au secrétariat communal durant le dépôt public.

Le conseil communal